

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e		
Sciences de l'agriculture et de l'env.						
A. Professeur titulaire	28		\$173,456	\$186,635	\$202,109	
		27.6	26.9	33.0	41.6	
B. Professeur agrégé	42		\$132,027	\$138,697	\$157,734	
		17.4	20.6	24.7	27.7	
C. Professeur adjoint	20		\$102,900	\$108,084	\$110,040	
		7.6	7.6	10.4	13.6	
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	17		\$80,773	\$86,549	\$106,306	
		13.6	6.5	20.3	35.0	
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	8		\$108,149	\$124,728	\$130,041	19.0
F. Professeur titulaire (contractuel)	0					
G. Professeur agrégé (contractuel)	0					
H. Professeur adjoint (contractuel)	2					

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e		
Arts						
A. Professeur titulaire	102	25.5	\$167,033	\$181,343	\$207,625	32.6
B. Professeur agrégé	152	15.1	\$126,757	\$138,422	\$155,616	23.8
C. Professeur adjoint	59	4.7	\$98,000	\$102,890	\$110,949	6.4
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	40	4.4	\$72,325	\$78,642	\$87,047	18.8
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	11	13.0	\$94,934	\$102,161	\$125,996	28.5
F. Professeur titulaire (contractuel)	0					
G. Professeur agrégé (contractuel)	4					
H. Professeur adjoint (contractuel)	5					

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé. La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires. La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires. Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus. Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein. Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e		
Éducation permanente						
A. Professeur titulaire	0					
B. Professeur agrégé	0					
C. Professeur adjoint	0					
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	22	25.5	\$91,663	\$98,926	\$113,313	
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0					
F. Professeur titulaire (contractuel)	0					
G. Professeur agrégé (contractuel)	5					
H. Professeur adjoint (contractuel)	4					

Notes:

- Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.
- La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.
- La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.
- Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.
- Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.
- Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:						
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile		
Med. dentaire et sc. de la santé orale								
A. Professeur titulaire	10		23.3	\$186,244	\$212,413	\$239,038		
B. Professeur agrégé	7		18.0	\$153,648	\$161,201	\$168,033		
C. Professeur adjoint	7		4.5	\$100,000	\$114,822	\$118,287		
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	2							
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0							
F. Professeur titulaire (contractuel)	0							
G. Professeur agrégé (contractuel)	4							
H. Professeur adjoint (contractuel)	6		7.5	\$96,900	\$104,779	\$121,479		34.0

Notes:

- Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.
- La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.
- La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.
- Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.
- Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.
- Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e		
Gestion Desautels						
A. Professeur titulaire	18	24.8	\$272,069	\$285,352	\$314,254	32.0
B. Professeur agrégé	39	18.9	\$220,287	\$239,292	\$275,903	21.8
C. Professeur adjoint	27	3.3	\$190,000	\$200,000	\$244,904	6.3
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	11	12.3	\$96,742	\$111,441	\$125,977	18.5
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	10	20.7	\$126,758	\$151,884	\$178,991	29.7
F. Professeur titulaire (contractuel)	1					
G. Professeur agrégé (contractuel)	4					
H. Professeur adjoint (contractuel)	3					

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.
 La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.
 La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.
 Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.
 Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.
 Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e		
Éducation						
A. Professeur titulaire	11	20.7	\$171,022	\$182,280	\$191,537	34.0
B. Professeur agrégé	42	14.5	\$119,850	\$133,639	\$141,885	19.7
C. Professeur adjoint	19	4.3	\$95,000	\$96,414	\$112,403	8.0
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	10	4.7	\$70,000	\$74,291	\$86,287	7.5
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	1					
F. Professeur titulaire (contractuel)	0					
G. Professeur agrégé (contractuel)	1					
H. Professeur adjoint (contractuel)	4					

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:					
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	Médian	3 ^e quartile	4 ^e quartile
Génie							
A. Professeur titulaire	73		26.2	\$176,399	\$191,382	\$206,171	35.8
B. Professeur agrégé	53		16.3	\$148,829	\$152,865	\$165,443	20.3
C. Professeur adjoint	30		4.5	\$115,000	\$122,723	\$129,848	10.9
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	5						
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	1						
F. Professeur titulaire (contractuel)	0						
G. Professeur agrégé (contractuel)	0						
H. Professeur adjoint (contractuel)	0						

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
Droit						
A. Professeur titulaire	28					
			20.9	24.4	29.9	27.1
B. Professeur agrégé	15					
			15.3	14.0	15.3	17.7
C. Professeur adjoint	7					
			3.0	9.5	16.0	5.0
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	0					
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0					
F. Professeur titulaire (contractuel)	1					
G. Professeur agrégé (contractuel)	0					
H. Professeur adjoint (contractuel)	0					

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:							
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile	25e	Médian	75e
Médecine et sciences de la santé									
A. Professeur titulaire	233		27.9			\$178,934	\$195,685	\$217,728	
B. Professeur agrégé	144		18.3			\$140,284	\$149,394	\$159,529	
C. Professeur adjoint	54		5.7			\$110,030	\$116,104	\$125,350	
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	30		8.4			\$90,150	\$97,419	\$106,654	
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0								
F. Professeur titulaire (contractuel)	5								
G. Professeur agrégé (contractuel)	35		17.3			\$116,790	\$123,429	\$143,440	27.4
H. Professeur adjoint (contractuel)	52		8.4			\$98,193	\$109,969	\$120,061	15.8

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Les membres du personnel candidats à la permanence ou permanents qui sont cliniciens sont exclus.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:							
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	Médian	3 ^e quartile	4 ^e quartile		
Musique Schulich									
A. Professeur titulaire	18		36.6	\$167,681	31.8	\$176,335	31.6	\$192,127	37.5
B. Professeur agrégé	38		21.0	\$137,033	25.4	\$141,130	30.7	\$157,700	35.8
C. Professeur adjoint	8		11.5	\$117,737	14.5	\$123,275	14.0	\$129,338	8.0
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	0								
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0								
F. Professeur titulaire (contractuel)	0								
G. Professeur agrégé (contractuel)	2								
H. Professeur adjoint (contractuel)	1								

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:				
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
			25e	Médian	75e	
Science						
A. Professeur titulaire	120	29.2	\$172,865	\$188,657	\$210,029	35.7
B. Professeur agrégé	116	17.8	\$134,850	\$143,622	\$155,197	23.1
C. Professeur adjoint	44	6.9	\$120,881	\$124,077	\$131,993	9.1
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	23	6.7	\$93,550	\$99,700	\$109,350	21.2
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	4					
F. Professeur titulaire (contractuel)	1					
G. Professeur agrégé (contractuel)	0					
H. Professeur adjoint (contractuel)	2					

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:					
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	Médian	3 ^e quartile	4 ^e quartile
Bibliothèques							
A. Bibliothécaire titulaire	5						
B. Bibliothécaire agrégé	43		13.0	\$106,613	\$117,751	\$131,462	
C. Bibliothécaire adjoint	18		4.2	\$71,814	\$80,095	\$93,670	
D. Bibliothécaire adjoint (non candidat à la permanence)	3						

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des bibliothécaires à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2024)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire:							
		Moy. d'années depuis le doctorat :	1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile	25e	Médian	75e
Université McGill									
A. Professeur titulaire	641		27.5	\$175,000	29.2	\$192,092	32.6	\$214,633	34.5
B. Professeur agrégé	648		16.9	\$134,845	19.0	\$146,442	21.9	\$161,216	23.0
C. Professeur adjoint	275		6.2	\$105,000	8.3	\$117,520	9.1	\$130,405	7.8
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	160		7.7	\$81,413	13.1	\$93,112	12.6	\$103,500	19.5
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	35		18.4	\$102,500	22.4	\$125,996	25.3	\$140,141	28.9
F. Professeur titulaire (contractuel)	8		25.5	\$136,921	27.0	\$163,623	35.0	\$174,333	35.0
G. Professeur agrégé (contractuel)	55		19.1	\$115,056	18.0	\$123,429	20.1	\$148,722	29.6
H. Professeur adjoint (contractuel)	79		7.5	\$95,000	11.9	\$104,626	14.0	\$119,191	14.4

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des bibliothécaires à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor*, *William Dawson Scholar*, *CRC* et *Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Les membres du personnel candidats à la permanence ou permanents qui sont cliniciens sont exclus.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).